

61^{ème} REUNION DU COMITE DES MINISTRES

.....
Antananarivo, le 29 Juillet 2017

.....
COMMUNIQUE FINAL

.....

Le Comité des Ministres de l'ASECNA a tenu sa 61^{ème} session ordinaire le 29 juillet 2017 à Antananarivo, en République de Madagascar.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **SE Monsieur Olivier Mahafaly Solonandrasana**, Premier Ministre de Madagascar. Dans son allocution, il a indiqué que près de 60 ans après sa création et grâce à la maîtrise de sa gestion et à l'engagement sans faille de son personnel, l'ASECNA est devenue une référence mondiale et une fierté pour l'Afrique. Il a loué l'expérience du ciel unique mise en œuvre par l'ASECNA qui constitue un exemple réussi de coopération auquel l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale se réfère dans sa stratégie pour promouvoir au niveau international une gestion intégrée et rationnelle de l'espace aérien.

Il a souligné que l'objectif commun des Etats membres de l'ASECNA est de rendre leur espace aérien et leurs aéroports plus sûrs que jamais, afin de contribuer de manière décisive, à une plus grande ouverture du continent africain sur le monde.

Auparavant, **SE Monsieur Edgar Alain MEBE NGO'O**, Ministre des Transports de la République du Cameroun, Président sortant du Comité des Ministres, a fait le bilan de son mandat en mettant en exergue le changement important opéré dans la gouvernance de l'Agence depuis le 1^{er} janvier 2017 avec l'installation d'un nouveau Président du Conseil d'Administration et d'un nouveau Directeur Général. Il a souligné que la meilleure manière de pérenniser une institution consiste à se donner une vision de long terme et les moyens de la mettre en œuvre. Dans cette optique, l'ASECNA s'est engagée dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Orientation Stratégique et d'un nouveau Plan d'Equiperment et de Services (PSE). Ce PSE, arrimé au plan mondial de navigation aérienne de l'OACI, sera exécuté en trois phases et s'étalera jusqu'en 2032. La première phase couvre la période 2018-2022 avec des investissements prévus pour un montant de 423 milliards de FCFA.

Quant au Plan d'Orientation Stratégique, il définit les ambitions et le positionnement de l'Agence au cours des 15 prochaines années.

Au cours de la cérémonie, le Ministre des Transports du Cameroun a transmis la présidence du Comité à son homologue de Madagascar, **SE Monsieur Benjamina RAMARCEL RAMANANTSOA**, pour un mandat d'un an.

Par ailleurs, le Congo a procédé à la signature d'un accord de coopération en matière de Recherche et Sauvetage (SAR), d'une part avec la Guinée Equatoriale, et d'autre part avec la République Centrafricaine.

Deux personnalités ont reçu la médaille de l'aéronautique de l'ASECNA pour services rendus à l'Agence :

- le Président sortant du Comité des Ministres, des mains de **SE Monsieur Olivier Mahafaly Solonandrasana**, Premier Ministre de Madagascar,
- et le Ministre en charge des Transports de la République Centrafricaine, des mains de **SE Monsieur Benjamin RAMARCEL RAMANANTSOA**, Ministre des Transports de Madagascar.

A l'issue des travaux, le Comité des Ministres a notamment pris les décisions importantes ci-après :

Au titre des Redevances aéronautiques, le Comité a décidé du gel des redevances aéronautiques au titre de l'année 2018,

Au titre du Plan d'Orientations Stratégiques (POS) de l'ASECNA, le Comité des Ministres a adopté le POS de l'Agence pour les 15 prochaines années.

Au titre de la République Centrafricaine, le Comité a adopté un Plan d'Urgence pour la réhabilitation et la construction d'équipements et de bâtiments.

Au titre des activités communautaires, le Comité a décidé de l'Inscription de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) du Sénégal sur la liste des aéroports communautaires.

A l'aimable invitation de **SE Monsieur Ninsao GNOFAM**, Ministre des Infrastructures et des Transports du Togo, le Comité a décidé de tenir sa prochaine session ordinaire à Lomé en juillet 2018.

Au terme de ses travaux, le Comité a adressé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à **SE Monsieur HERY RAJAONARIMAMPIANINA**, Président de la République de Madagascar, au Gouvernement et au Peuple malagasy, pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi que pour les moyens mis à sa disposition pour la tenue de ses travaux dans de très bonnes conditions.

Antananarivo, le 29 juillet 2017

Le Comité des Ministres